

CAPA Métiers de l'Agriculture VALORISATION DU CHEVAL

Titre à Finalité Professionnelle délivré par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire et inscrit au RNCP sous le n°RNCP25306 jusqu'au 01/01/2025

Public concerné - nombre

Jeunes souhaitant travailler dans des structures équestres (centres équestres, écurie de propriétaires, poney club, élevage...) Promotion de 15 à 20 apprenants.

Prérequis Modalités et délai d'accès

- Aucun pré-requis
- Modalités d'accès :
- > Accès en 1ère année après une classe de 3ème
- > Entrée en formation possible tout au long de l'année après entretien individuel et dépôt d'un dossier de candidature.

Présentation générale (problématique, intérét)

Le titulaire de ce diplôme administre ou participe à la gestion économique et commerciale et aux travaux quotidiens d'une entreprise hippique : il assure les soins aux animaux (alimentation, pansage, brossage, paillage...), la maintenance des bâtiments, installations, équipements et l'entraînement quotidien des chevaux qu'il élève ou qui lui ont été confiés. Il conduit l'entreprise dans le respect des normes en vigueur et du bien-être animal.

Statuts

Par la voie scolaire ou par la voie de l'apprentissage

Objectifs

Obtenir un diplôme de niveau III

Développement de compétences professionnelles solides permettant l'accès à l'emploi durable

Contenu de la formation

PROGRAMME DETAILLE:

Modules d'enseignement général

- MG1 : Agir dans des situations de la vie sociale
- MG2 : Mettre en œuvre des démarches contribuant

à la construction personnelle

■ MG3 : Interagir avec son environnement social

Modules d'enseignement professionnel

- MP1 : Insertion du salarié dans l'entreprise
- MP2 : Maintenance des matériels, équipements, installations et bâtiments
- MP31 : Equin (élevage et/ou détention)
- MIP : Valorisation du cheval

Modalités pédagogiques

MOYENS PEDAGOGIQUES:

Formation en alternance

- Contenus théoriques et pratiques à la MFR et en Centres Equestres partenaires
- Mise en situation professionnelle dans un centre équestre

MFR locaux modernes et équipés numériquement au sein d'un château du XIVème siècle

Pour la pratique de l'équitation : à disposition manège, carrières, CROSS, Rond de longe, cavalerie de qualité...

Le centre équestre d'alternance devra répondre à un cahier des charges précis (nbre de licenciés h

d'enseignants diplômés) fourni avec la convention de stage ou du contrat

MAISON FAMILIALE RURALE

<u>DU PERIG</u>ORD VERT

Château de la Filolie - CS 89201 - 24800 THIVIERS Tél. 05 53 55 15 22 - mfr.thiviers@mfr.asso.fr - www.filolie.com

Contacts: Louanne GHIRARD ou Manon LESCARCELLE Responsables de Formation CAPa valorisation du cheval



CAPa Métiers de l'Agriculture - valorisation du cheval

Modalités pédagogiques

MOYENS PEDAGOGIQUES:

Formation en alternance

- Contenus théoriques et pratiques à la MFR et en Centres Equestres partenaires
- Mise en situation professionnelle dans un centre équestre

MFR locaux modernes et équipés numériquement au sein d'un château du XIVème siècle

Pour la pratique de l'équitation : à disposition manège, carrières, CROSS, Rond de longe, cavalerie de qualité...

Le centre équestre d'alternance devra répondre à un cahier des charges précis (nombre de licencié, heures d'équitation, présence d'enseignants diplômés) fourni avec la convention de stage ou du contrat

Compétences, capacités professionnelles visées

La diversité des situations professionnelles propres aux activités équestres exige des compétences transversales :

- Conduite de l'entreprise dans un contexte de durabilité
- Mettre en œuvre des opérations relatives à la conduite d'une structure équestre et des surfaces associées
- Organisations du travail
- Participer à la conduite des surfaces fourragères
- Travail et valorisation des équidés

Durée

CAPA en 2 ans

Lieu(x)

MFR du Périgord Vert / Château de La Filolie / 24800 THIVIERS

Structure de stage ou d'apprentissage à choisir en fonction du lieu de résidence (distance conseillée de 30 mn entre le domicile de l'apprenant et l'entreprise)

Coût de la formation	Scolarité	Forfait équitation	Acompte voyage d'études	Cotisation à l'association	Frais d'inscription uniquement si nouvel élève	TOTAL
1ère année CAPa scolaire	673 €	330€	50 €	25 €	37 €	1115€
1ère année CAPa apprentissage	0€	0€	50 €	25 €	0€	75 €
2ème année CAPa scolaire	731 €	376€	50 €	25 €	37 €	1219€
2ème année CAPa apprentissage	0€	0€	50 €	25 €	0€	75 €

En apprentissage : les frais de formation sont pris en charge dans leur totalité par l'OPCO de la filière agricole : OCAPIAT.

Coût hébergement/restauration	4 nuits	3 nuits	Demi-Pension
1ère année CAPa scolaire ou apprentissage	1011 €	779 €	-/-
2ème année CAPa scolaire ou apprentissage	1094 €	906 €	646 €





CAPa Métiers de l'Agriculture - valorisation du cheval

Rémunération des participants

Gratification des stagiaires :

- Le Décret n° 2014-1420 du 27/11/2014 relatif à l'encadrement des périodes de formation en milieu professionnel et des stages précise que la gratification par la structure de stage est obligatoire dès lors que le jeune stagiaire est présent à partir de la 463ème heure (soit 13 semaines), même de façon non continue. Le montant minimal de cette gratification est fixé à 15 % du plafond horaire de la Sécurité Sociale pour les conventions de stage à compter du 01/09/2023, soit 29 € au 01/01/2024. La gratification est versée mensuellement, elle est due à compter du 1er jour du 1er mois du stage ou de la période de formation en milieu professionnel.
- Allocation en faveur des lycéens professionnels dans le cadre de la valorisation des périodes de formation en milieu professionnel (PFMP) : versée par l'Etat (Décret n° 2023-765 du 11/08/2023). Les montants et conditions de versements sont précisés dans l'Arrêté du 11/08/2023. (+ d'infos sur https://www.asp-public.fr/aides/allocation-en-faveur-des-lyceens-professionnels-dans-le-cadre-de-la-valorisation-des-PFMP)

Rémunération des apprentis :

Le salaire d'un apprenti est calculé en pourcentage du SMIC ou du salaire minimum conventionnel (SMC), s'il existe. Son montant dépend également de l'âge de l'apprenti et du nombre d'années en contrat d'apprentissage.

Contact

MFR du Périgord Vert / tel. 05 53 55 15 22 / e-mail : mfr.thiviers@mfr.asso.fr

Formateurs, Animateurs et intervenants

L'équipe de la MFR dispose d'une solide expérience de 25 années dans le milieu de la formation hippique.

Suivi de l'action

Un livret d'alternance permet le suivi quotidien du contenu de la formation. Des évaluations formatives sont mises en place chaque semaine. Deux visites d'entreprise d'alternance sont programmées durant la formation ainsi qu'autant de contacts téléphoniques que nécessaire. A chaque retour d'alternance, un bilan de la période écoulée est réalisé collectivement et un bilan individuel des activités en entreprise est conduit. Tout est formalisé dans le livret d'alternance.

Évaluation de l'action

Une évaluation du degré de satisfaction :

A chaque fin de semaine de formation, un bilan collectif est réalisé est présenté à la Direction

Une évaluation à froid est envoyée à chaque élève, leurs parents et leur tuteur dans les 2 mois après la formation

Évaluation du degré d'acquisition : le CAPA est un diplôme de niveau III qui se déroule sur 2 ans en Contrôle en cours de formation plus épreuves terminales du Ministère de l'agriculture.

Débouchés

Métiers visés : - cavalier-soigneur,

- groom,

assistant d'élevage,

- Palefrenier-soigneur,...

Poursuite d'étude : Intégrer une Première Bac pro dans le secteur agricole et/ou hippique.

